



MAIRIE DE MONTMOREAU
- 16190 -

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le deux avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D_2025_04_21

Date de convocation du conseil : 28 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

M. HERBRETEAU Bernard a donné pouvoir à M. ELUERD Roland
Mme HUGUET Myriam a donné pouvoir à M. DESBROSSE Jérôme
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice
M. PAUL-HAZARD Michel a donné pouvoir à M. PUYDOYEUX Jean-Jacques
M. VIGIER Pascal a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle

Objet : Budget Général –
Affectation du résultat 2024

Secrétaire de séance : Madame CHARRANNAT Corinne

Madame Christine VALEAU-LABROUSSE, adjointe en charge des finances, rappelle les résultats du compte administratif 2024 du Budget Général :

Section de FONCTIONNEMENT		Section d'INVESTISSEMENT	
Recettes	2 104 147,09 €	Recettes	95 284,80 €
Dépenses	1 830 105,96 €	Dépenses	796 915,60 €
Résultat	274 041,13 €	Résultat	- 701 630,80 €
Report	829 136,70 €	Report	1 135 629,07 €
Solde de clôture	1 103 177,83 €	Solde de clôture	655 998,27 €

SOLDE TOUTES SECTIONS	1 759 176,10 €
------------------------------	-----------------------

Restes à réaliser	
Dépenses	2 185 543,45 €
Restes à réaliser Recettes	909 710,18 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation de résultat,

Constatant que le compte administratif de l'exercice 2024 présente un excédent cumulé de fonctionnement de 1 103 177,83 € €

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

002	Recettes de fonctionnement	483 342,83 €
1068	Recettes d'investissement	619 835,00 €

En application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Emis le 02/04/2025, transmis en Préfecture et rendu exécutoire
le 04/04/2025

Le Maire,
Jean-Michel BOLVIN

